

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six novembre 2023, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de TANLAY s'est réuni en séance ordinaire en la mairie de TANLAY, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Éric DELPRAT, Maire.

Etaiet présents : Messieurs : DELPRAT Éric, ROY Yohan, GUILLEMIN Éric, MANGIN David, DUMINY David, Mesdames : YVOIS Caroline, BOIVIN Sandrine, MIGNON Isabelle, TROISSIN Déborah.

Absents excusés : Mmes LEMOYNE Chantal donne pouvoir à M. DELPRAT Éric, GALLET Dominique donne pouvoir à M ROY Yohan.

Absents non excusés : M. PARIS Thomas, Mme POLIDORE Eliane

Un scrutin a eu lieu, Madame Caroline YVOIS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

- Approbation du compte rendu de la réunion du 31/08/2023 à l'unanimité des membres présents.

• **Convention financière avec le SDEY - Travaux 23S8007EREX1 extension de réseau électrique au port de Tanlay.**

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet TRAVAUX N° 23S8007EREX1 EXTENSION RUE DU PORT. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte les travaux proposés par le SDEY et leur financement.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Convention financière avec le SDEY – Rénovation des armoires Eclairage Publique**

Le Maire informe l'Assemblée du projet de travaux de rénovation des armoires d'éclairage public. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte les travaux proposés par le SDEY et leur financement.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Convention financière avec le SDEY – Travaux d'éclairage publique : ajout d'un point rue Mergillon à Saint-Vinnemer.**

Le Maire informe l'Assemblée du projet de travaux d'éclairage public 20S8053EP - AJOUT D'UN POINT LUMINEUX RUE MERGUILLON + REPRISE C17.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte les travaux proposés par le SDEY et leur financement.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Convention financière avec le SDEY - Travaux N° 22S8027ER extension réseau basse tension, et ajout d'un point d'éclairage public - Chemin des ruelles à Tanlay.**

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet de TRAVAUX n° 22S8027ER extension des réseaux sur la voie Chemin des ruelles à Tanlay. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte les travaux proposés par le SDEY et leur financement.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 10 | 1 | 0 |

• **Admissions en non-valeurs - Budget eau et assainissement**

Monsieur le Maire propose les non-valeurs suivantes pour différentes raisons : personnes parties sans laisser d'adresse, décès, surendettement, etc.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide la mise en non-valeur des factures d'eau et d'assainissement pour un montant total de 1 371.06 €.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **DM n°1 Budget eau et assainissement**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que le montant prévu concernant les travaux d'investissement sur le réseau d'eau n'est pas suffisant au budget eau et assainissement de la commune, il convient de procéder à une décision modificative, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide des modifications budgétaires suivantes :

- En dépenses d'investissement :
Article 203 : - 36 000 €
- En dépenses d'investissement :
Article 2156 : + 36 000 €

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Renouvellement de bail pour location de terres avec Monsieur LACROIX Jérôme**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que la parcelle cadastrée section ZI N°65 située lieu-dit « Les Courts » a fait l'objet d'un bail au profit de Monsieur LACROIX Jérôme. Ce bail arrivant à échéance et Monsieur LACROIX Jérôme, ayant demandé la continuité de ce bail. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide le renouvellement de ce bail pour une durée de neuf années à compter du 1^{er} janvier 2024.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Renouvellement de bail pour location de terres avec Monsieur MONTENOT Flavien- EARL du Val MAUGE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que par suite de l'échéance du bail conclu avec Monsieur ROY Didier en 2014 et suite à la vente de son exploitation, le renouvellement du bail est établi avec Monsieur MONTENOT Flavien – EARL du VAL MAUGE. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte la conclusion d'un bail pour une durée de 9 ans avec Monsieur MONTENOT Flavien – EARL du VAL MAUGE pour l'exploitation des parcelles suivantes : 114 ZH n° 96 « les Grandes Herbues » pour 58 a 70 ca et 114 ZE n° 11 « sur les Vignes aux Moines » pour 98 a 30 ca.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Renouvellement de bail pour location de terres avec Messieurs GUILLEMIN Eric et Vincent - GAEC des Montots**

(M. GUILLEMIN Eric ne prend pas part à cette délibération)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale l'échéance du bail actuel entre la commune de Tanlay et Messieurs GUILLEMIN Eric et Vincent, et propose de reconduire celui-ci pour une durée de 9 ans pour les parcelles suivantes situées à Commissey :

- Parcelle « les Grandes Herbues » cadastrée 114 ZH n° 99 pour 45 a 80 ca,
- Parcelle « le Chemin aux Vaches » cadastrée 114 ZB n° 94 pour 29 a 90 ca,
- Parcelle « les Vaumangers » cadastrée 114 ZC n° 41 pour 40 a 20 ca,

- Parcelle « le Beugnon » cadastrée 114 ZE n° 165 pour 8 ares,
- Parcelle « Les petits croux » cadastrée 114 D n° 763 pour 25 a 04 ca,
- Parcelle « Les courts » cadastrée 114 ZI n° 65 pour 95 a 30 ca.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte la conclusion d'un bail avec Messieurs GUILLEMIN Éric et Vincent pour le GAEC DES MONTOTS.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 10 | 0 | 0 |

• **Renouvellement de bail pour location de terres - EARL DUTARTRE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que suite à l'échéance du bail conclu avec l'EARL DUTARTRE, il convient de renouveler celui-ci pour les parcelles suivantes :

- Parcelle « Noyers Perreux » cadastrée 114 D n° 369 pour 17 a 67 ca,
- Parcelle « les Petits Croux » cadastrée 114 D n° 763 pour 25 a 04 ca,
- Parcelle « sur la Garenne » cadastrée 114 ZB n° 81 pour 1 ha 04 a 10 ca.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte la conclusion d'un bail avec l'EARL DUTARTRE pour l'exploitation des parcelles nommées ci-dessus pour une période 9 années.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Bail GAEC D'ANGY**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que suite à l'échéance du bail conclu avec le GAEC D'ANGY, il convient de renouveler celui-ci pour les parcelles suivantes :

- Section 372 ZD N° 131 d'une superficie de 28 ares et 84 ca,
- Section 372 ZD N° 137 d'une superficie de 32ares et 13 ca,
- Section 372 ZK N° 22 d'une superficie de 83 ares et 70 ca.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide que les parcelles nommées ci-dessus seront louées au GAEC d'ANGY représenté par Bruno QUANTIN pour une durée de 9 ans.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Désignation du représentant aux collèges GEMAPI et ANIMATION - SMBVA**

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale de la nécessité de procéder à la désignation d'un représentant aux collèges GEMAPI et ANIMATION du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne : Monsieur MANGIN David.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Adhésion à un groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergies et la fourniture de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté - SDEY**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Tanlay est membre d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergies par délibération n°2016-043 du Conseil Municipal du 30 septembre 2016, afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergies à compter de janvier 2028 pour le gaz naturel et janvier 2026 pour l'électricité, il convient de procéder à la réadhésion à ce groupement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la commune de Tanlay en tant que membre au groupement de commandes.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Aménagement transitoire de crise des forêts des 3 villages.**

Monsieur le Maire expose le fait que les aménagements des forêts de COMMISSSEY, SAINT VINNEMER et TANLAY, approuvés par arrêtés du 08 janvier 2007 pour la durée 2006-2020, ont expiré depuis moins de cinq ans et que la gestion est impactée par les sécheresses et déficits hydriques de 2018, 2019, 2020 et 2022.

La commune de TANLAY sollicite un arrêté portant révision transitoire de crise des aménagements des forêts de COMMISSSEY, SAINT VINNEMER et TANLAY subissant les effets des sécheresses et déficits hydriques successifs pour la période 2024-2028.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la demande d'arrêté d'aménagement transitoire de crise pour la durée 2024-2028.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Etat d'assiette et destination des coupes de bois – Saint-Vinnemer**

Monsieur le Maire fait part de la proposition d'état d'assiette des coupes faite par l'ONF le 20 septembre 2023 pour l'exercice 2024 (parcelles 15 et 17) pour la délivrance de bois sur pied des bois d'affouage. Le Conseil Municipal accepte l'état d'assiette de coupe proposé par l'ONF.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Devis agence de recrutement médical – P&P CONSEIL**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le départ des deux médecins exerçant au sein de la maison de santé de Tanlay au 31 décembre 2023.

Etant donné les difficultés à recruter, il y a lieu de se prononcer sur le devis proposé par P&P CONSEIL proposant la prestation de recrutement de médecins.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte le devis de l'agence de recrutement médical P&P CONSEIL pour un montant de 10 500.00 € HT.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Création d'un emploi permanent pour l'Agence Postale Communale**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que compte tenu du départ en retraite pour invalidité de l'agent initialement en place, il convient de remplacer celui-ci à l'agence postale communale de Tanlay.

Le Maire propose de créer un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet à raison de 17h30 par semaine pour assurer les services proposés à l'agence postale communale de Tanlay à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré accepte l'ouverture de ce poste.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Création d'un emploi permanent pour l'entretien de la Mairie**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que compte tenu du départ en retraite de l'agent initialement en place, il convient de remplacer celui-ci pour le poste d'entretien de la mairie de Tanlay. Le Maire propose de créer un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet à raison de 5h50 par semaine à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré accepte l'ouverture de ce poste.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Création d'un emploi permanent pour l'entretien des sanitaires du port et du foyer**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que compte tenu du décès de l'agent initialement en place, il convient de remplacer celui-ci pour le poste d'entretien des sanitaires du port et du foyer de Tanlay. Le Maire propose de créer un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet à raison de 5h00 par semaine à compter du 1^{er} janvier 2024. Le Conseil Municipal après avoir délibéré accepte l'ouverture de ce poste.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Subvention école de Tanlay**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'un projet de séjour au Futuroscope pour les CM de l'école de Tanlay est envisagé pour l'année 2024, celui-ci concerne 9 enfants de la commune. Afin de mettre en œuvre ce projet, la commune de Tanlay est sollicitée à hauteur de 100.00 € par élèves domiciliés sur la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde une subvention de 900.00 € à la coopérative scolaire de Tanlay.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Convention relative à l'adhésion à la prestation Retraite à Façon du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Yonne (CDG 89)**

Le Maire expose que le CDG 89 a présenté à la commune un projet de convention afin de se substituer à nous, pour accomplir les tâches afférentes à l'établissement des dossiers CNRACL et à l'envoi des données dématérialisées relative au droit à l'information de nos agents. Le Conseil, après en avoir délibéré décide de confier au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Yonne l'instruction complète de dossiers CNRACL de notre collectivité à compter du 1^{er} janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024 moyennant une participation financière déterminée par le conseil d'administration du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Yonne selon les actes réalisés

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Frais d'hébergement et de repas relatifs à l'invitation de médecin(s) suite à la recherche de médecins pour la maison médicale de Tanlay.**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le départ des deux médecins exerçant au sein de la maison de santé de Tanlay au 31 décembre 2023. Etant donné les difficultés à recruter, il propose d'accueillir le temps d'un week-end un ou plusieurs médecins dans le but de visiter la maison médicale, la commune et ses alentours et de prendre en charge les frais d'hébergement et de repas le temps de ce week-end. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de régler les frais d'hébergement et de repas des médecins que nous pourrions accueillir sur la commune.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Demande de subvention Ambition pour l'Yonne dans le cadre du Pacte Territoires 2022/2027**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale le souhait d'aménager les berges au port de Tanlay et de procéder dans le même temps à la réfection de la voirie du canal de Bourgogne jusqu'à l'écluse de Tanlay. Le Maire présente le coût d'objectif établi par l'entreprise MANSANTI T.P, soit un montant total de travaux de 86 350.50 € HT

Le Conseil, après avoir délibéré, approuve le coût d'objectif et sollicite l'attribution d'une subvention auprès du département dans le cadre du Pacte Territoires 2022-2027 pour la subvention « Village de l'Yonne » à hauteur de 40 %.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Abandon du droit de passage situé 31 grande rue haute à Tanlay.**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale le courrier de Monsieur Munier Serge du 30 septembre 2023 concernant l'abandon du droit de passage de la commune entre le bien communal situé 33 grande rue haute à Tanlay et la cour de son habitation située au 31 grande rue haute il précise que le demandeur s'engage à prendre en charge les frais relatifs à cette opération.

Le Conseil, après avoir délibéré accepte l'abandon de ce droit de passage.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|------|--------|------------|
| 11 | 0 | 0 |

• **Délibération n°2023-0052** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Convention financière avec le SDEY - Travaux 23S8007EREX1 extension de réseau électrique au port de Tanlay.

• **Délibération n°2023-0053** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Convention financière avec le SDEY – Rénovation des armoires Eclairage Publique

• **Délibération n°2023-0054** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Convention financière avec le SDEY – Travaux d'éclairage publique : ajout d'un point rue Mergillon à Saint-Vinnemer.

• **Délibération n°2023-0055** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Convention financière avec le SDEY - Travaux N° 22S8027ER extension réseau basse tension, et ajout d'un point d'éclairage public - Chemin des ruelles à Tanlay.

• **Délibération n°2023-0056** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Admissions en non-valeurs - Budget eau et assainissement

• **Délibération n°2023-0057** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : DM n°1 Budget eau et assainissement

• **Délibération n°2023-0058** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Bail LACROIX

• **Délibération n°2023-0059** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Bail MONTENOT EARL DU VAL MAUGE

• **Délibération n°2023-0060** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Bail BAEC DES MONTOTS

• **Délibération n°2023-0061** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Bail EARL DUTARTRE

• **Délibération n°2023-0062** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Bail GAEC D'ANGY

• **Délibération n°2023-0063** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Désignation d'un représentant SMBVA

• **Délibération n°2023-0064** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Groupement d'achat d'énergies - SDEY

• **Délibération n°2023-0065** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Arrêté de crise Tanlay, Commissey, Saint-Vinnemer - ONF

• **Délibération n°2023-0066** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Etat d'assiette de coupes Saint-Vinnemer - ONF

• **Délibération n°2023-0067** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Devis P&P CONSEIL – Recrutement de médecins

• **Délibération n°2023-0068** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Création de poste d'adjoint administratif APC

• **Délibération n°2023-0069** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Création de poste d'adjoint technique Mairie

• **Délibération n°2023-0070** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Création de poste d'adjoint technique Port + Foyer.

• **Délibération n°2023-0071** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Subvention voyage au Futuroscope école de Tanlay

• **Délibération n°2023-0072** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Retraite à façon – CDG89

• **Délibération n°2023-0073** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Frais d'hébergement et de repas invitation recrutement médecins

• **Délibération n°2023-0074** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Demande de subvention Ambition pour l'Yonne

• **Délibération n°2023-0075** Visée par la sous-préfecture le 08/11/2023

Objet : Abandon droit de passage Tanlay

Les délibérations sont consultables en Mairie aux jours et horaires d'ouvertures.
